

DIRECTIVE INONDATIONS



La Stratégie Locale du val d'Authion et de la Loire saumuroise

Ressources
Prévention des risques

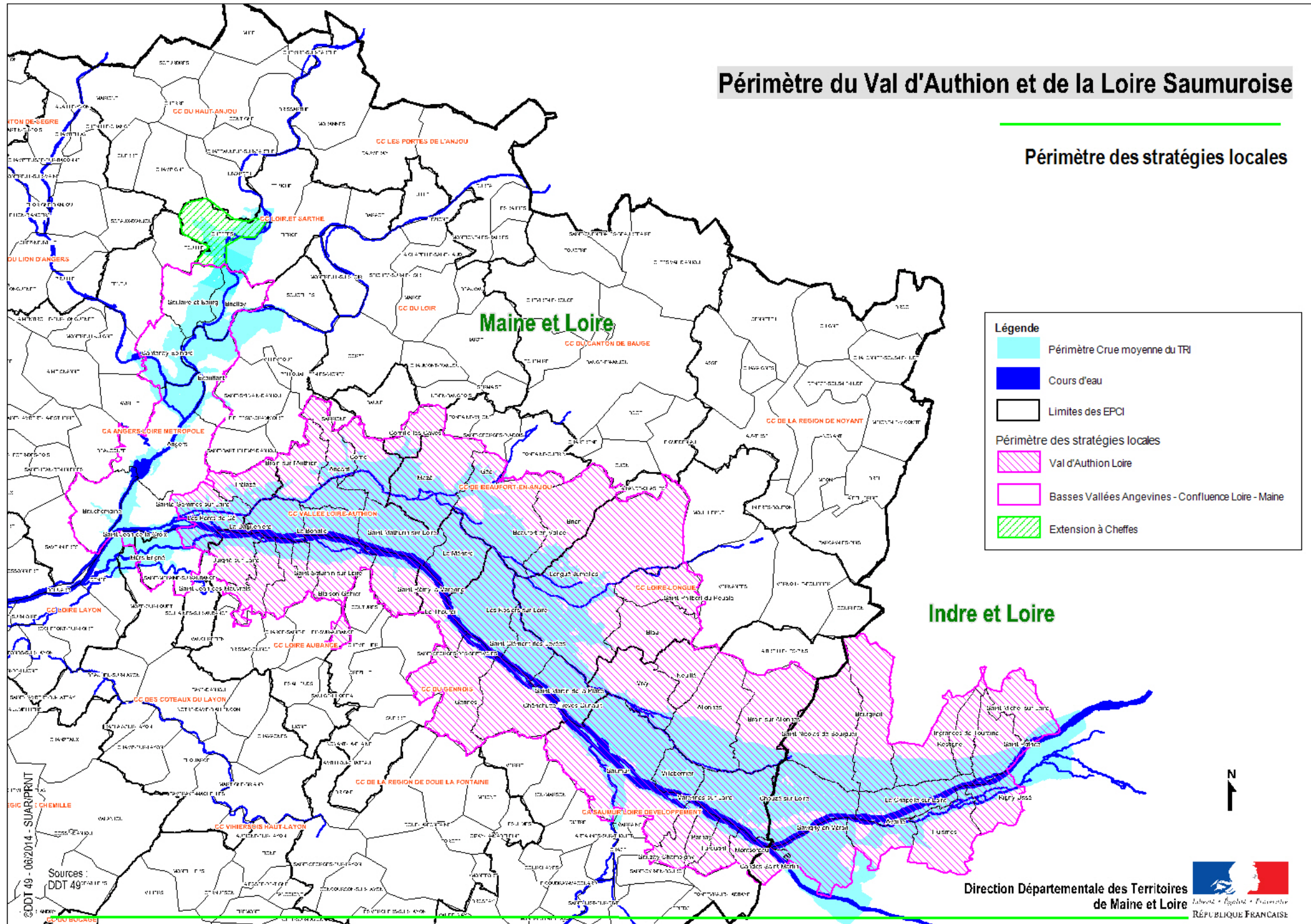
Présent
pour
l'avenir

Direction départementale des Territoires
de Maine-et-Loire

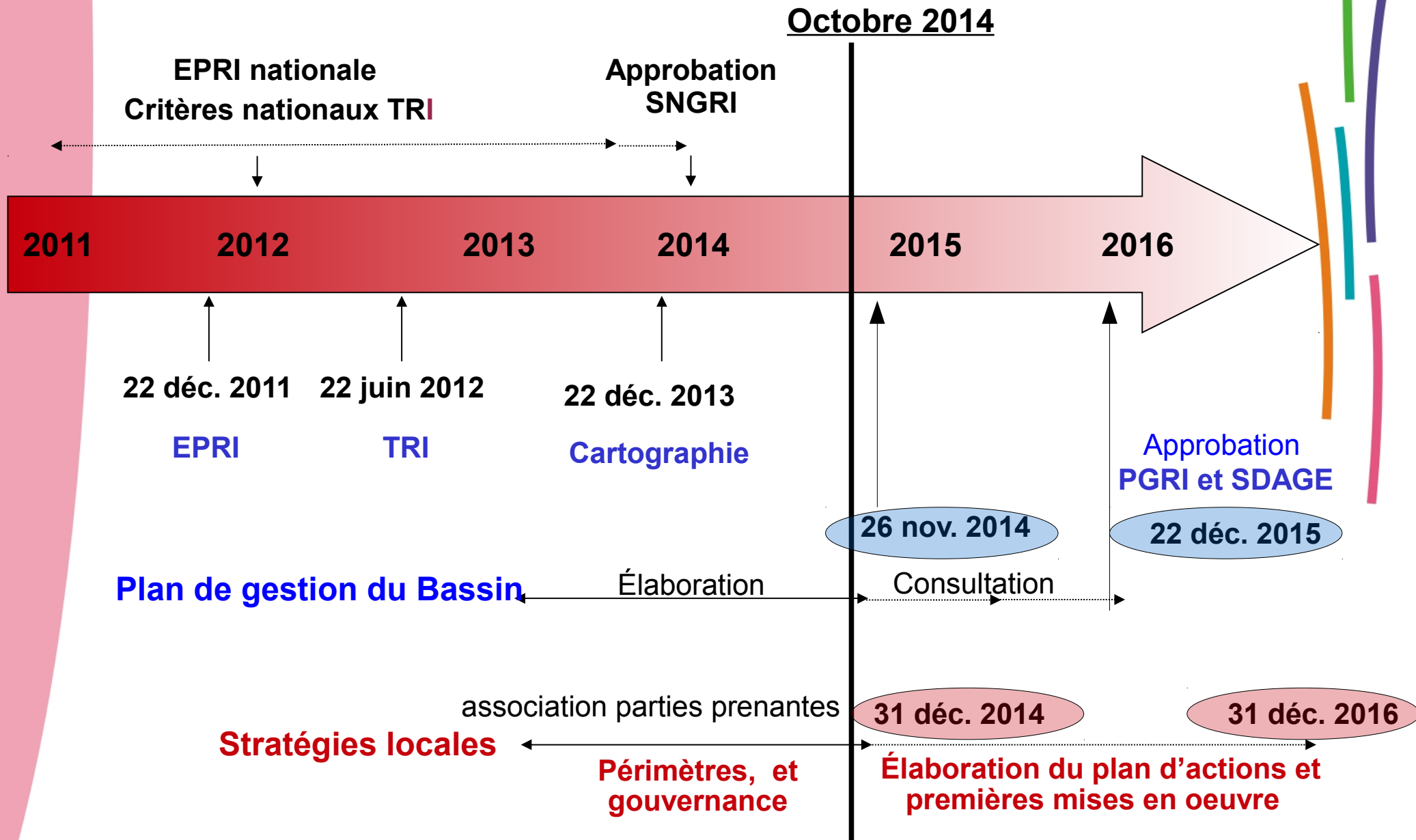


Périmètre du Val d'Authion et de la Loire Saumuroise

Périmètre des stratégies locales



Calendrier mise en œuvre de la Directive Inondations



Les objectifs nationaux

Réduire les conséquences négatives des inondations

- **Augmenter la sécurité des populations exposées**
- **Réduire le coût des dommages potentiels** (importance de la réduction de la vulnérabilité des enjeux existants)
- **Raccourcir les délais de retour à la normale**

Objectifs du plan de gestion

- Préserver les capacités d'écoulement et les zones d'expansion des crues
- Planifier l'organisation et l'aménagement du territoire en tenant compte du risque inondation
- Réduire les dommages aux personnes et aux biens
- Améliorer la connaissance et la conscience du risque
- Intégrer les ouvrages de protection contre les inondations dans une approche globale

La gouvernance de la Stratégie

Fixée par un arrêté du Préfet de département (décembre 2014)


- liste les parties prenantes :
collectivités, établissements publics, organismes, associations,
- définit les modalités d'association :
conférence des acteurs, comité de pilotage, comités technique
- identifie la collectivité ou l'organisme assurant l'animation de la Stratégie

Le financement des études et des actions de prévention

- Contractualisation dans un programme d'actions (PAPI)
- Subventions aux collectivités territoriales couvertes par un plan de prévention (Fonds Barnier)

50 % pour les études

40 % pour les actions de prévention



Saumur 1982

Merci de votre attention